

Caprice, c'est fini...

Dans les discussions avec les parents, la conviction la mieux ancrée semble être celle de la nocivité des caprices. La plupart des parents sont fiers si leur enfant ne fait pas de caprices, et considèrent ceux-ci comme une raison suffisante pour refuser ce que l'enfant demande, afin que surtout il ne recommence pas. Ils voient le caprice comme une tentative de manipulation de la part de l'enfant. Le parent qui "cède" est "faible", il ne "met pas de limites", et l'enfant va "le mener par le bout du nez".

Je me souviens d'une petite fille trépignant dans un magasin de chaussures, et sa mère se fâchant sur elle et lui disant qu'elle n'allait quand même pas lui acheter des chaussures à talons à son âge, la menaçant si elle n'arrêtait pas tout de suite. Étant sûre de son bon droit, elle admettait d'autant moins la réaction de sa petite fille. Celle-ci s'est calmée tant bien que mal, mais comme je la regardai avec compassion elle s'est mise à pleurer, ce qui a déclenché la colère de la mère, et qui a fait dire à la vendeuse: «Tu n'es pas belle quand tu pleures, tu es plus jolie quand tu souris».

Je pense que cette petite fille a dû avoir le sentiment que le monde entier était contre elle, juste parce qu'elle avait désiré des chaussures qu'elle n'avait même pas obtenues.

Les parents ne voient en général pas d'autre issue que de céder ou de désapprouver l'enfant. C'est ce qu'ils ont vécu eux-mêmes enfant, et puisqu'on les a convaincus qu'ils avaient tort, ils ressentent la même chose pour leur enfant.

On admet les pleurs beaucoup plus facilement que les caprices. Dire que le caprice est un processus libérateur pour l'enfant, qu'en dehors de céder ou d'interdire le caprice il y a une troisième voie qui consiste à garder notre position si nous sommes convaincus qu'elle est bonne, mais à autoriser les manifestations de l'enfant et à rester présent et aimant pendant le caprice, c'est remettre en cause une idée reçue profondément installée.

Et dire que même, si l'on pense que l'on a mal évalué l'effet sur l'enfant de notre décision, on peut changer d'avis et "céder au caprice", c'est déclencher des réactions encore plus fortes, comme "mais alors il va toujours essayer jusqu'à ce que je cède", "je vais perdre toute autorité"...

Pourtant l'enfant a besoin d'exprimer ce qu'il ressent, et s'il doit faire face à la frustration, le moyen de l'évacuer est le caprice. S'il ne peut pas faire de caprices, il va perdre petit à petit sa capacité à essayer, sa créativité, et entrer dans une certaine passivité résignée.

Comme les pleurs, la frustration peut être déplacée et disproportionnée, cela n'enlève rien à l'importance de laisser l'enfant l'exprimer.

Dans un bar, une petite fille de 3 ans voulait la même glace que sa copine, alors qu'elle en avait choisi et commencé une autre. Quand, en désespoir de cause devant la violence de ses manifestations dans un lieu public, ses parents lui ont acheté la deuxième glace, elle l'a jetée par terre et a continué à crier et à se débattre.

Caprice ou colère?

Lorsque l'enfant est en **colère**, il agresse physiquement ou verbalement une autre personne. La colère est généralement déclenchée par un sentiment d'impuissance à gérer la situation.

Lorsqu'il fait un **caprice** (ou une crise de rage, pour employer une expression qui comporte moins de connotation négative), l'enfant trépigne, se roule par terre... mais l'émotion ne s'adresse pas à une personne. Le caprice est déclenché par un sentiment de frustration.

Les deux peuvent aussi être présents en même temps.

Le caprice est bien une fin en soi, ce n'est pas le moyen d'obtenir quelque chose, c'est un processus de guérison qui doit arriver à son terme. Heureusement, il ne dure en général qu'une vingtaine de minutes!

Et s'il nous arrive de changer d'avis, parce que nous nous rendons compte que notre décision n'était pas forcément motivée, et que la frustration de l'enfant est plus grande que nous le pensions, cela ne veut pas dire qu'il va recommencer à chaque décision que nous allons prendre. Oui, bien sûr, il va avoir une plus grande tendance à donner son avis, à négocier et à défendre son point de vue que si nous ne changeons jamais d'avis, mais est-ce vraiment une mauvaise chose?

Brigitte

Extrait de la revue **Clés pour l'enfance** ① (quatre pages trimestrielles dans l'esprit d'Aletha Solter) ■

① 474 chemin de Font Cuberte, 06560 Valbonne

Photo: archives EV

l' & nfant la vie

N°132 Oct. nov. décembre 2002